

extraNat : création d'un compte de paiement

Vous pouvez désormais créer un compte de paiement sur extraNat.

Ce compte permettra une ventilation instantanée des sommes perçues en cas d'engagements sur une compétition dont vous êtes l'organisateur et destinataire des droits d'engagements (natation course, eau libre, prochainement natation artistique)

Pour ce faire, chaque organisateur concerné doit télécharger sur son interface extraNat :

- 1/ Carte d'identité recto ou recto/verso de la Communauté Euro du président
- 2/ Scan ou copie d'un RIB/IBAN
- 3/ un deuxième document d'identité : Passeport en dehors de la communauté européenne, carte vitale, permis de conduire du président (obligatoire uniquement si vous utilisez une banque en ligne)
- 4/ Statuts signés de l'organisateur (club, comité, ligue)
- 5/ Procès-verbal de la dernière assemblée générale
- 6/ Document préfecture : PV de création de l'association ou journal officiel

NB : un délai de traitement est nécessaire pour que notre prestataire effectue les contrôles adéquats et valide le compte de paiement.



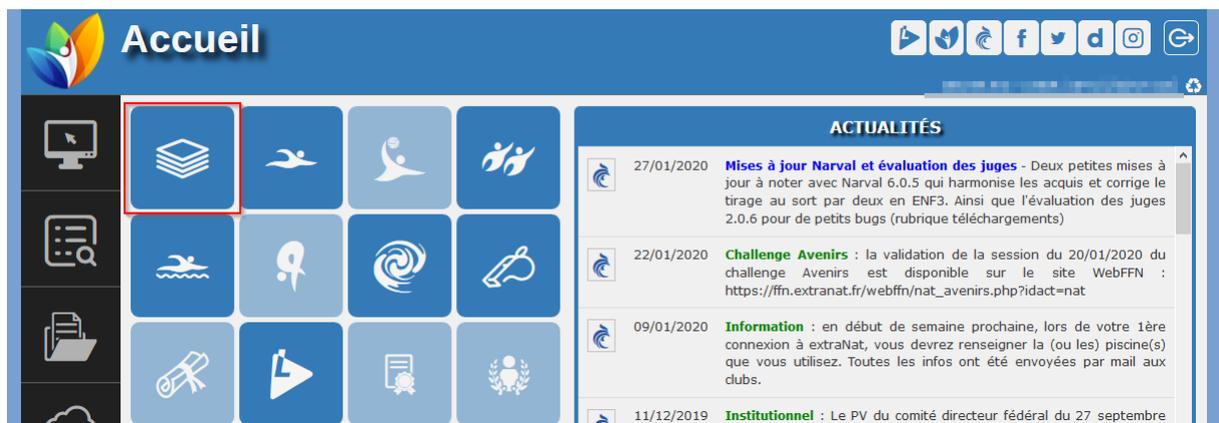
Des frais par transaction sont appliqués comme suit : 0,15€ fixes + 0,55% de la somme payée

Par exemple, sur un montant total payé de 30€ : 0,15€ de frais fixes + 0,55% de 30€ donc $0,15 + 0,165 = 0,32€$

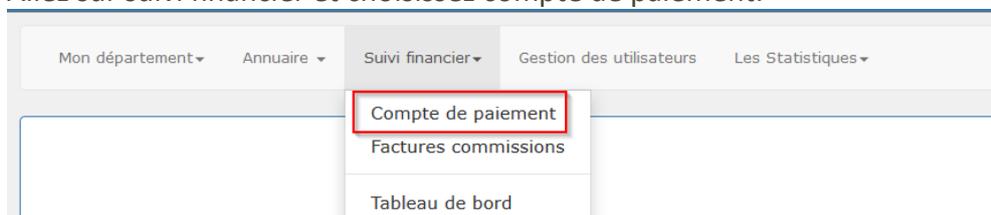
Résumé : montant payé 30€, frais 0,32€, montant perçu par l'organisateur 29,68€

Création du compte de paiement :

Connectez-vous en tant qu'admin sur votre espace extraNat.fr et rendez-vous dans la gestion administrative.



Allez sur suivi financier et choisissez compte de paiement.



Cliquez sur le bouton pour créer un compte de paiement.



A partir de ce moment, extraNat affiche toutes les informations concernant le titulaire du compte qui va être créé. Bien évidemment, le titulaire du compte sera le/la président(e) de la structure, tel(le) que renseigné(e) sur votre espace extraNat.

Si une information affichée n'est pas exacte, vous devez la modifier en allant sur gestion administrative, mon club, modification de mon club.

Important : notre prestataire impose que vous disposiez d'un site internet pour pouvoir créer un compte de paiement. Vérifiez que cette rubrique est renseignée, si besoin complétez-la (modification de mon club). Si vous ne disposez pas de site internet, indiquez : <https://www.extranat.fr> (cela ne changera rien au fait que vous soyez bien destinataire des sommes perçues évidemment)

Vérifiez l'adresse mail et cliquez sur « créer ».

Votre compte de paiement est alors créé. Vous devez alors renseigner vos coordonnées IBAN. Vous allez saisir le nom du titulaire de l'IBAN (celui qui apparait sur le RIB) et la référence complète de l'IBAN. Cliquez ensuite sur « enregistrer »

Lemon Way (paiement en ligne)

Statut
 Votre compte de paiement est en cours de création chez notre prestataire Lemon Way (statut KYC1).
 Actions à effectuer :

- Enregistrer l'IBAN auprès de Lemon Way
- Il reste 5 documents obligatoires à envoyer

Compte de paiement [statut] Inscrit, KYC 1 (statut donné lors de la création du wallet)

IBAN

IBAN
 L'IBAN (International Bank Account Number) va permettre d'effectuer les virements de votre compte de paiement vers le compte bancaire qui lui est associé.

Attention
 Le titulaire de l'IBAN doit être le titulaire du compte de paiement.
 Le document "Relevé d'Identité Bancaire" que vous allez transmettre à l'étape suivante doit correspondre à ce numéro.

Titulaire IBAN

[Champ de saisie]

Le titulaire de l'IBAN est aussi le titulaire du compte de paiement. Le nom saisi ici doit être **identique** au titulaire du compte inscrit sur le R.I.B.

IBAN

[Champ de saisie]

IBAN. Le document "IBAN" que vous allez transmettre à l'étape suivante doit correspondre à ce numéro.

Enregistrer

Une fois l'IBAN enregistré, vous allez télécharger les documents énoncés précédemment.

IBAN En attente de vérification par Lemon Way

Documents

Documents pour obtenir le statut KYC2
 Afin que votre compte de paiement obtienne le statut KYC2, qui vous permettra de recevoir des paiements sur votre compte bancaire, vous devez fournir les documents ci-dessous.
 La vérification des documents pourra prendre jusqu'à 48 H.
 Lemon Way est susceptible de vous redemander des documents si ceux fournis ne sont pas adéquats.

Les fichiers
 Les fichiers doivent avoir une taille inférieure à **10 Mo**.
 Les formats de documents autorisés sont : PDF, JPG, JPEG, BMP, GIF, TIF, TIFF et PNG.

Carte d'identité de la Communauté Européenne
 Parcourir... Aucun fichier sélectionné.
 Envoyer

Scan ou copie d'un RIB
 Parcourir... Aucun fichier sélectionné.
 Envoyer

(facultatif)
Document d'identité supplémentaire (carte d'identité recto verso, passeport, permis de conduire, carte vitale, avis d'imposition de moins d'un an, livret de famille).
 Obligatoire si votre banque est une banque en ligne.
 Parcourir... Aucun fichier sélectionné.
 Envoyer

Statuts signés (du président, du secrétaire général ou du trésorier) de l'association titulaire du compte de paiement
 Parcourir... Aucun fichier sélectionné.
 Envoyer

Copie (de moins d'un an) du compte-rendu de la dernière assemblée générale de l'association titulaire du compte de paiement
 Parcourir... Aucun fichier sélectionné.
 Envoyer

Parution ou JOAFE (Journal Officiel des Associations & Fondations d'Entreprise) de l'association titulaire du compte de paiement
 Parcourir... Aucun fichier sélectionné.
 Envoyer

Pour chaque document, vous devrez cliquer sur « parcourir » et aller chercher le document concerné. Pensez à bien respecter les formats autorisés et ne pas dépasser les tailles maximales supportées. Une fois le document sélectionné, cliquez sur « envoyer »
 Lorsque vous aurez téléchargé et envoyé tous les documents nécessaires, votre compte sera en cours de validation chez notre prestataire.

Lemon Way (paiement en ligne)

Statut

Votre compte de paiement est en cours de validation chez notre prestataire Lemon Way (la vérification des documents peut prendre jusqu'à 48 heures).

Nous vous rappelons que Lemon Way peut refuser des documents si ceux-ci ne sont pas conformes. Pensez à vérifier l'état des documents envoyés. Vous pourrez les envoyer à nouveau le cas échéant.

Compte de paiement [masqué]

Inscrit, KYC 1 (statut donné lors de la création du wallet)

IBAN

En attente de vérification par Lemon Way

Documents

Documents envoyés, en attente du statut KYC2

Tous les documents requis ont été envoyés et vont être vérifiés par Lemon Way. Veuillez attendre jusqu'à 48 H la confirmation du statut KYC2 de votre compte de paiement. Cela vous permettra de recevoir des paiements. Lemon Way est susceptible de vous redemander des documents si ceux fournis ne sont pas adéquats.

✓ Carte d'identité de la Communauté Européenne **Document reçu, non traité**

✓ Scan ou copie d'un RIB **Document reçu, non traité**

(facultatif)

✓ Document d'identité supplémentaire (carte d'identité recto verso, passeport, permis de conduire, carte vitale, avis d'imposition de moins d'un an, livret de famille).

Obligatoire si votre banque est une banque en ligne **Document reçu, non traité**

✓ Statuts signés (du président, du secrétaire général ou du trésorier) de l'association titulaire du compte de paiement **Document reçu, non traité**

✓ Copie (de moins d'un an) du compte-rendu de la dernière assemblée générale de l'association titulaire du compte de paiement **Document reçu, non traité**

✓ Parution au JOAFE (Journal Officiel des Associations & Fondations d'Entreprise) de l'association titulaire du compte de paiement **Document reçu, non traité**

En principe, le délai de validation est d'environ 48h. Il vous suffira de revenir sur votre suivi financier, compte de paiement pour vérifier quand celui-ci sera validé.

Statut

Votre compte de paiement est au statut KYC2, vous pouvez donc recevoir des paiements.

NB : exemples de documents valables ou non.

Vérifiez que le document comporte bien une bande MRZ et respectez les prérequis ci dessous.

